

«L'étude de texte» comme modalité d'évaluation en troisième année primaire à l'école algérienne : lecture dans un choix méthodologique

Afaf SALHI

Ecole normale supérieure, Assia Djebbar Constantine, afafsalhi@yahoo.fr

Soumis le : 29/01/2022

révisé le : 13/06/2022

accepté le : 11/09/2022

Résumé

cet article discute le choix de l'étude de texte comme modalité d'évaluation dans une classe de troisième année primaire qui représente la première année d'apprentissage du français langue étrangère en Algérie. A travers l'analyse d'un nombre de sujets puisés dans différents établissements scolaires algériens et proposés aux apprenants durant les examens trimestriels, nous discutons le choix des supports, les contenus ainsi que la formulation des consignes. Les résultats nous renseigneront sur l'adéquation de ce type d'évaluation avec les acquis des apprenants durant cette année d'apprentissage.

Mots-clés : Evaluation, étude de texte, troisième année primaire, français langue étrangère.

*"دراسة النص" كطريقة تقييم في قسم السنة الثالثة ابتدائي المدرسة الجزائرية :
قراءة في اختيار منهجي*

ملخص

يناقش هذا المقال اختيار الدراسة النصية كطريقة تقييم في الصف الثالث الابتدائي الذي يمثل السنة الأولى لتعلم الفرنسية كلغة أجنبية في الجزائر. من خلال تحليل عدد من الموضوعات المستمدة من مختلف المدارس الجزائرية والمقدمة للمتعلمين خلال الاختبارات الفصلية، نناقش اختيار الوسائط والمحتوى وصياغة التعليمات. ستطلعنا النتائج على مدى ملائمة هذا النوع من التقييم مع إنجازات المتعلمين خلال هذا العام من التعلم.

الكلمات المفتاحية: دراسة نصية، سنة ثالثة ابتدائي، الفرنسية كلغة أجنبية ، تقييم.

"Text study" as a method of evaluation in the third year of primary school in the Algerian school: critical reading in a methodological choice

Abstract

This article discusses the choice of text study as an evaluation modality in a third year primary class which represents the first year of learning French as a foreign language in Algeria. Through the analysis of a number of subjects drawn from different Algerian schools and offered to learners during quarterly exams, we discuss the choice of media, content and the formulation of instructions. The results will inform us about the adequacy of this type of evaluation with the achievements of the learners during this year of learning.

Keywords: Assessment , text study , third year primary, French as a foreign language.

Auteur correspondant: Afaf SALHI, afafsalhi@yahoo.fr

Introduction et problématique

L'évaluation dans le domaine de la didactique est une quantification des acquis des apprenants tout le long du processus d'enseignement- apprentissage. C'est une pratique qui permet aussi bien à l'apprenant qu'à l'enseignant de se situer par rapport à un travail effectué afin d'en connaître les résultats. L'évaluation est de ce fait *«l'une des principales composantes de l'acte pédagogique que l'enseignant accomplit dans son travail quotidien»*⁽¹⁾.

Selon leurs objectifs, il existe essentiellement trois types d'évaluations : une évaluation diagnostique au début de l'apprentissage. Elle permet de mettre le point sur les acquis des apprenants au début de l'année afin de décider des choix méthodologiques à adopter.

Une évaluation formative permet à l'enseignant au cours de la formation de suivre la qualité d'acquisition des différents apprentissages proposés.

Afin de contrôler le rendement des apprenants sur une période d'apprentissage, l'enseignant procède à une évaluation sommative. Celle-ci le renseigne sur le taux et la qualité d'installation d'une partie ou de la totalité des compétences visées. Ce type d'évaluation qui prend souvent la forme d'examens partiels répartis sur toute l'année (appelés compositions trimestrielles dans l'école algérienne), prend également un aspect normatif du moment que l'examen proposé permet aussi bien la comparaison des performances d'un élève à une norme telle que la note, que le classement des élèves les uns par rapport aux autres.

Si la concordance entre les contenus enseignés et l'élaboration de toute évaluation, paraît évidente, il faut signaler également qu'il est impératif que l'évaluation quel que soit son type, doit être *«fidèle aux objectifs de la formation»*⁽²⁾ du moment qu'elle tend à vérifier si les démarches adoptées ont donné leurs fruits par rapport à une finalité d'enseignement visée. Il s'agit en effet, de proposer à l'apprenant des situations qui demandent de lui l'investissement, à bon escient, du savoir acquis. De ce fait, il incombe aux enseignants de faire un minutieux travail sélectif des tâches «évaluatives». C'est à vrai dire à *«une évaluation au service de l'élève qu'il faut que nous réfléchissions»*⁽³⁾. Ainsi, il faut se demander selon le même auteur si «l'évaluation pratiquée aide l'élève ou plutôt le sanctionne (...) quels mots doit-on utiliser ? Ces mots jugent-ils la personne ou le travail effectué ?»⁽⁴⁾.

En Algérie, les compétences visées à travers l'enseignement du français en troisième année primaire, s'articulent depuis les réformes de 2003 essentiellement autour de l'appropriation d'habiletés en expression orale, en lecture/ déchiffrement, lecture/compréhension et en écriture au sens du graphisme⁽⁵⁾. Les activités inhérentes à l'installation de ces compétences, reposent à l'oral, sur l'écoute d'énoncés afin d'y repérer des indices de sens et découvrir le code écrit. A l'écrit, l'apprenant s'implique dans des activités de découverte de graphèmes à travers l'identification et la prise de conscience de la correspondance graphie/phonie, ainsi qu'à leur reproduction par écrit⁽⁶⁾. Ces activités s'étalent sur les quatre périodes qui constituent le programme d'enseignement du français en troisième année⁽⁷⁾. Concernant le paramètre de l'évaluation, les directives de 2018 expliquent que les différentes épreuves programmées représentent *«une partie intégrante du programme et un processus de régulation permanente»*⁽⁸⁾. On insiste de ce fait, à travers le «plan annuel du contrôle continu», sur le fait de mettre les apprenants dans des situations qui assurent la maîtrise des aspects grapho-moteurs du français ainsi que dans des situations qui portent sur l'activation des correspondances phonie/graphie⁽⁹⁾.

Depuis les réformes successives du système éducatif, il a été remarqué que les enseignants de langue française adoptent «l'étude de texte» comme modalité d'évaluation durant les épreuves trimestrielles dans des classes de troisième année primaire, même si cela n'a pas été indiqué clairement dans les directives officielles. Celles-ci consistent en le choix d'un texte support autour duquel sont posées des questions dont le but est d'en exploiter les éléments sémantiques et linguistiques.

On se demande de ce fait, si ce mode d'évaluation conviendrait à des apprenants débutants qui s'approprient une langue étrangère pour la première fois avec comme objectif de départ,

maîtriser essentiellement et seulement les signes graphiques à savoir lettres et sons aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

On craint même que cette habileté de départ, ne soit pas suffisante à l'apprenant de troisième année pour lire et comprendre seul le sujet qui lui est proposé et qu'il dépendrait ainsi de son enseignant afin d'accomplir ces tâches ce qui entraverait le bon déroulement de l'examen.

1- Cadrage théorique

«Comment enseigner» est la préoccupation majeure de l'école. Quelle(s) méthode(s), quelle(s) stratégie(s) pourraient être fiables afin de garantir à l'apprenant un apprentissage efficace de par le nombre de compétences installées ; telles sont les questions cruciales au cœur de tout système éducatif. Etant inhérente à l'enseignement, l'évaluation quel que soit son type, mérite autant d'intérêt que de questions sur ses modalités et ses finalités. En effet, enseigner «efficacement», c'est entre autre évaluer efficacement.

Estimer le rendement des apprenants, implique le choix minutieux d'activités qui visent la vérification des objectifs et des compétences visés, ces derniers devront être «bien fixés» ⁽¹⁰⁾, il s'agit également de délimiter la qualité d'acquisition des contenus enseignés ; ce qui permettra dans un deuxième temps, d'envisager des séances de remédiation et / ou de rattrapage pour les apprenants qui en ont besoin.

Dressant «un bilan des connaissances acquises par les apprenants» ⁽¹¹⁾, l'évaluation sommative quant à elle, «intervient au terme d'un apprentissage et peut aller d'une simple séquence à l'ensemble du cursus scolaire» ⁽¹²⁾. On s'attend, selon le même auteur, à ce qu'elle indique la moyenne des résultats d'évaluations partielles (trimestrielles à l'école algérienne) réalisées pour mesurer les acquis au cours des étapes définies de l'apprentissage dont la somme vise l'obtention d'un résultat final ⁽¹³⁾. Hormis la quantification des apprentissages, l'évaluation sommative permet de «recueillir, d'analyser, et d'interpréter des données en vue de répondre à des décisions pédagogiques» ⁽¹⁴⁾. En effet, il va de soi que si l'on évalue le degré d'acquisition des contenus proposés, c'est aussi pour décider de l'aptitude des apprenants à franchir les différentes étapes du cursus scolaire et /ou pour obtenir un diplôme. Cela lui confère un rôle certificatif institutionnel ⁽¹⁵⁾. Les travaux des apprenants sont de ce fait notés et pour autant classés ; ce qui donne à cette évaluation une place primordiale chez eux car en plus du fait de certifier de leurs capacités par rapport à eux mêmes et par rapport à leurs pairs, la note attribuée est aussi décisive étant donné que c'est d'elle que dépend leur réussite ou leur échec.

Concevoir des épreuves fiables pour les évaluations, implique le respect de certaines règles pouvant mesurer objectivement et efficacement les connaissances des apprenants afin de les préparer pour des niveaux supérieurs. Il semble de ce fait, indispensable, de rappeler certains critères que Marianne Viader résume en quelques règles. Celles –ci s'articulent autour de deux paramètres à savoir les critères de conception des questions et ceux de notation. En effet, Viader explique qu'il faut commencer par proposer des exercices du même type que ceux de la classe c'est-à-dire qu'il ne faut pas surprendre les apprenants le jour de l'examen.

Pendant le processus d'enseignement, le praticien cible selon l'activité en question, un nombre de compétences qu'il tente d'installer chez ses apprenants. Il peut en effet, s'agir de la capacité à lire, à écrire, ou à produire un énoncé oral et/ ou écrit. Il est donc recommandé à ce niveau, de tester trois à cinq de ces compétences en fonction des priorités que l'enseignant se fait à travers ses cours ⁽¹⁶⁾, mais aller à leur rencontre ni formuler l'évaluation dans une langue au-dessus du niveau usuel des apprenants pour ne pas entraver leur compréhension et les induire à l'erreur ⁽¹⁷⁾. Il est recommandé que les consignes soient univoques et ne prêtent à aucune confusion. Pour cela, il serait préférable de faire participer un pair pour une relecture afin d'éviter certaines maladresses et même les erreurs de comptage ⁽¹⁸⁾.

2- Choix méthodologique

Afin d'effectuer notre étude, nous procédons à l'exploitation et à l'analyse d'un corpus constitué de soixante études de texte puisées dans différentes écoles algériennes : vingt pour

chaque trimestre. Celles-ci constituent les sujets proposés aux apprenants le long d'une année scolaire durant les trois compositions programmées officiellement. Notre objectif est d'identifier les différentes activités choisies pour l'évaluation des apprenants et déceler leurs critères de conception.

3- Instrumentation

Il s'agit d'agir à l'aide d'une grille d'analyse critériée afin d'évaluer les contenus et voir à quel point ces derniers seraient en adéquation avec les objectifs assignés à l'enseignement du français langue étrangère à des apprenants débutants et surtout avec les compétences acquises à ce stade de l'apprentissage.

Les critères d'analyse sont les suivants :

➤ Le choix du texte de départ

Sa taille relative au nombre de mots

Son adéquation avec la thématique enseignée

Son adéquation avec les contenus enseignés par rapport à la période de la composition (lettres et sons)

➤ Le nombre de questions posées le long de l'épreuve

Leur adéquation avec les contenus enseignés par rapport à la période de la composition Leur relation avec le contenu du texte de départ proposé

➤ La formulation des consignes

Leur adéquation avec les contenus enseignés par rapport à la période de la composition

➤ L'adéquation de la taille de tout l'examen avec le temps officiel alloué à l'épreuve.

Les épreuves sont récapitulées dans trois tableaux dont chacun correspond à un trimestre. Ces derniers sont suivis de commentaires à travers lesquels nous décrivons le contenu afin d'en faciliter la lecture.

4- Présentation et analyse des résultats

Il faut signaler que les sujets de notre échantillon sont choisis «entre 2010 jusqu'en 2021». Nous allons de ce fait tenter de recenser les contenus enseignés pendant chaque trimestre prenant en considération les différences entre les programmes en question si elles existent. Notons tout d'abord que le programme est réparti sur quatre projets et qu'en l'absence d'une répartition officielle, on va considérer que chaque trimestre est consacré à un projet plus une séquence du projet qui suit.

4.1- Epreuves du premier trimestre

4.1.1 – les contenus enseignés durant cette période de l'année scolaire

Thèmes : dire les mots de salutation/ demander et dire son prénom/ nommer le matériel scolaire/dire les noms de couleur/ exprimer ses préférences à l'école / présenter les membres de sa famille en utilisant les mots de politesse/ dire une énumération avec «il y a»/ nommer les objets de sa chambre.

Correspondance phonie/graphie : Les consonnes : m/ n t /d, l/r , b/p ainsi que les voyelles : a/ i , e/è, o,/u, ou/u.

- **Notions grammaticales :** verbe aller à l'oral/ la phrase déclarative / le point/ le prénom/ le verbe s'appeler/ les pronoms : je , tu ,elle/ la phrase interrogative/ le point d'interrogation/ le nom commun/ les articles indéfinis un et une/ verbes aimer et adorer à l'oral/ les pronoms je, tu, il/ les articles définis le et la/ la phrase exclamative/ le point d'exclamation / pronom nous / le verbe être à l'oral/ le sujet de la phrase/ la phrase négative avec ne ...pas . (manuel scolaire de français : troisième année primaire, 2017- 2018 : 11.....33).

Tableau n°1: tableau récapitulatif des épreuves du premier trimestre

Num du sujet	Texte support proposé				Consignes			Taille du sujet par rapport au temps alloué à l'examen (45min)
	Titre	Taille : nomb re de mots	Adéquati on avec la thématiq ue du trimestre	Adéquation avec les lettres et les notions grammatica les.	Nomb re	Adéquati on avec le texte support	Adéquati on avec les lettres et les notions grammat icales.	
01	Où habitons- nous ?	29	–	–	7	~	–	–
02	En vacances	27	–	–	6	~	–	–
03	Dans la superette	51	–	–	11	~	–	–
04	Petite baleine bleue	49	–	–	07	~	–	–
05	X ¹	16	+	+	9	+	~	~
06	Le nouveau camarade	18	+	–	8	~	–	~
07	X ²	29	–	~	10	~	–	–
08	Mes camarades de classe	20	+	+	8	~	+	+
09	X ³	21	+	~	5	+	+	+
10	X ⁴	32	–	~	8	~	–	–
11	En ville	45	+	+	8	+	+	~
12	X ⁵	26	+	+	6	~	+	+
13	X ⁶	10	+	~	6	~	~	+
14	Ma nouvelle école	13	+	+	7	+	~	+
15	Au marché	17	-	~	10	~	~	-
16	X ⁷	15	+	-	6	+	-	+
17	X ⁸	97	-	~	12	+	-	–
18	C'est la rentrée	31	+	~	7	+	-	~
19	X ⁹	39	-	-	10	~	~	-
20	Au bazar	60	-	~	5	~	~	-

+ : oui / - : non / ~ : plus ou moins

Le tableau suivant montre que la taille des textes supports des vingt études de textes proposés aux apprenants au cours de l'évaluation du premier trimestre, varie entre 10 et 97 mots. Dix correspondent à la thématique officiellement proposée. Concernant le respect de la progression dans l'enseignement des lettres programmé ainsi que les notions grammaticales, cinq textes correspondent parfaitement au programme tandis que huit sont plus ou moins adéquats.

Le deuxième paramètre pris en considération dans notre analyse, concerne la conception des consignes. En effet, cette première étape de l'évaluation montre que le nombre des consignes proposées lors des épreuves varie entre 5 et 12. Concernant leur adéquation avec le texte support, six le sont, et les quatorze autres le sont plus ou moins. Pour l'adéquation avec les contenus enseignés durant le premier trimestre, les résultats révèlent qu'en effet, les réponses sont négatives pour dix sujets et positives pour quatre. Les consignes sont plus ou moins adéquates avec les contenus du trimestre dans six sujets. Enfin, notre estimation concernant

l'adéquation de la taille de l'épreuve avec le temps alloué à l'épreuve estimé à 45 minutes, nous relevons six épreuves adéquates, dix inadéquates et quatre plus ou moins adéquates.

4.2 – Epreuves du deuxième trimestre

4.2.1 – les contenus enseignés durant cette période de l'année scolaire

Thèmes : nommer quelques aliments/ exprimer un goût, une préférence alimentaire/ dire son âge/ compter de 0 à 10/ nommer le lieu où on habite /nommer les animaux de la ferme/nommer les mois de l'année/ nommer les saisons/ nommer les animaux domestiques/dire ce qu'il fait/dire la date du jour.

Correspondance phonie/graphie : les consonnes : c,k,g, qu,f/v, s/z, les sons : oi/oin,gu, ph,an, /on/ion, eau/ au, eu/oeu.

Notions grammaticales : dire les phrases avec «il faut»/. verbe vouloir (à l'oral) ./la phrase négative/ la négation ni...ni/les deux points, les guillemets/ adverbe de lieu/ verbe avoir à l'oral/ l'adjectif qualificatif/ le singulier et le pluriel des noms/ les articles : le ,la, les/ le complément d'objet direct/ le synonyme/ le verbe devoir à l'oral/ le nom propre/ le complément d'objet indirect/ l'article «des»/ les marques du pluriel «s,x»/ l'antonyme/ les verbes pouvoir et venir à l'oral/ le pronom «elle»/ le nom propre. Le féminin du nom en «ienne»(2017-2018 : 41....64).

Tableau n°2: tableau récapitulatif des épreuves du deuxième trimestre

Num du sujet	Texte support proposé				Consignes			Taille du sujet par rapport au temps alloué à l'examen (45min)
	Titre	Taille : nombre de mots	Adéquation avec la thématique du trimestre	Adéquation avec les lettres et les notions grammaticales	Nombre	Adéquation avec le texte support	Adéquation avec les lettres et les notions grammaticales	
01	Veux-tu connaître l'Algérie notre pays ?	52	-	-	09	+	~	-
02	X ¹⁰	31	-	~	7	~	~	+
03	Le petit chat et les souris	27	-	-	8	~	~	-
04	Les oisillons	68	-	~	8	+	-	-
05	A la campagne	53	+	~	8	~	~	+
06	A la ferme	19	+	+	6	-	~	+
07	X ¹¹	29	+	~	6	-	-	+
08	Les moineaux	18	-	~	4	~	~	+
09	L'anniversaire	23	-	~	7	~	~	+
10	Le dîner de zoé	56	-	~	9	~	-	-
11	Le coin vert	23	-	~	9	+	~	+
12	L'anniversaire de karima	21	-	~	5	~	-	+
13	Au marché	25	+	+	7	+	+	+
14	X ¹²	26	-	~	5	+	-	+
15	La gazelle	31	-	~	6	-	+	-
16	A la ferme	25	+	-	6	-	~	+
17	Au supermarché	43	-	~	8	~	~	+
18	Ma famille	26	+	+	5	~	~	+
19	Des vacances en Indonésie	43	-	~	8	+	-	-
20	Ma belle chambre	49	+	~	9	+	-	-

Le tableau qui récapitule les épreuves du deuxième trimestre montre que la taille des textes supports des vingt études de textes proposées aux apprenants au cours de cette période de l'année, varie entre 18 et 68 mots. Sept correspondent à la thématique officiellement proposée. Concernant le respect de la progression dans l'enseignement des lettres programmé

ainsi que les notions grammaticales, 3 textes correspondent parfaitement au programme tandis que 14 sont plus ou moins adéquats.

Pour le paramètre de la conception des consignes, cette deuxième étape de l'évaluation montre que le nombre de celles proposées dans les épreuves varie entre 4 et 09. Quant à leur adéquation avec le texte support, sept le sont parfaitement, neuf le sont plus ou moins et quatre ne sont pas du tout adéquats. Concernant l'adéquation de ces consignes avec les contenus enseignés durant le deuxième trimestre, les résultats révèlent qu'en effet, les réponses sont négatives pour sept sujets, positives pour deux et plus ou moins adéquates pour les onze sujets qui restent. Enfin, notre estimation concernant l'adéquation de la taille de l'épreuve avec le temps alloué à l'épreuve estimé à 45 minutes, nous relevons treize épreuves adéquates et sept inadéquates.

4.3 – Epreuves du troisième trimestre

4.3.1 – les contenus enseignés durant cette période de l'année scolaire

Thèmes : nommer les saisons /nommer les animaux domestiques/ dire l'heure/nommer quelques moyens de transport/ fêter la journée de l'arbre/donner la date et le lieu de célébration de la journée/annoncer le thème de la célébration /donner la chronologie/ narrer les actions vécues.

Correspondance phonie/graphie: ch/h/, j/ge, en/ien, ui/oui/in/ein/ain/un, gn/w, é/è :ai/ei/et/er :ez/ier,x, les voyelles nasales/s=ss /ç,ill :eil/euil/ouil/ouille, ia,io,aïl :aille,y.

Notions grammaticales : l'antonyme, les verbes pouvoir et venir à l'oral/ le pronom elle/ le nom propre/ le féminin des noms en «ienne»/ verbe à l'oral (faire)/ le pronom il/ le groupe nominal/ l'adverbe de temps/ le féminin du nom en eur, euse, future, futur à l'oral (verbe aimer), (GN), complément de temps, le féminin des noms en ier et er,/écrire les chiffres en lettres de 0 à 10. Futur à l'oral (verbe planter), le pronom ils/ le nom propre/ GN /le complément de lieu (2017-2018 :71.....97).

Tableau n°3: tableau récapitulatif des épreuves du troisième trimestre

Num du sujet	Texte support proposé				Consignes			Taille du sujet par rapport au temps alloué à l'examen (45min)
	Titre	Taille : nombre de mots	Adéquation avec la thématique du trimestre	Adéquation avec les lettres et les notions grammaticales	Nombre	Adéquation avec le texte support	Adéquation avec les lettres et les notions grammaticales	
01	X ¹³	24	-	-	5	~	-	+
02	Le jardin de tata choumissa	37	-	~	5	+	-	+
03	X ¹⁴	28	-	+	5	+	~	-
04	La fête de maman	54	-	-	8	+	-	-
05	Au zoo	24	-	-	7	+	-	+
06	X ¹⁵	19	-	-	7	-	+	~
07	Vive la propreté	27	-	~	8	~	~	+
08	Dans le jardin	27	-	~	9	+	-	-
09	X ¹⁶	26	-	+	4	+	-	+
10	Le départ	53	-	+	6	+	+	-
11	La fête	38	-	~	7	+	-	-
12	La cigale et la fourmi	56	-	~	12	~	~	-
13	En vacances	25	-	~	7	+	+	-

	à Oran							
14	X ¹⁷	24	+	~	6	+	+	+
15	X ¹⁸	65	-	~	8	+	+	-
16	A la ferme	101	+	-	9	-	~	+
17	Au zoo	43	+	-	8	~	~	+
18	Le petit clarence	34	-	~	6	-	+	+
19	X ¹⁹	16	+	+	7	~	-	+
20	Au bord de la mer	50	-	-	7	+	-	-

Le tableau qui récapitule les épreuves du troisième trimestre montre que la taille des textes supports des vingt études de textes proposés aux apprenants au cours de cette période de l'année, varie entre 16 et 101 mots. Quatre correspondent à la thématique officiellement proposée. Concernant le respect de la progression dans l'enseignement des lettres programmé ainsi que les notions grammaticales, quatre textes correspondent parfaitement au programme tandis que neuf sont plus ou moins adéquats et sept ne le sont pas.

Pour le paramètre de la conception des consignes, cette dernière étape de l'évaluation montre que le nombre de celles proposées dans les épreuves varie entre 5 et 12. Quant à leur adéquation avec le texte support, 12 le sont parfaitement, 5 le sont plus ou moins et 3 ne sont pas du tout adéquates. Concernant l'adéquation de ces consignes avec les contenus enseignés durant le troisième trimestre, les résultats révèlent qu'en effet, les réponses sont négatives pour 9 sujets, positives pour 6 et plus ou moins adéquates pour les 5 sujets qui restent. Enfin, notre estimation concernant l'adéquation de la taille de l'épreuve avec le temps alloué à l'épreuve estimé à 45 minutes, nous relevons 10 épreuves adéquates, 9 inadéquates et un seul sujet plus ou moins adéquat.

5- Discussion des résultats

Au terme de notre étude, les résultats montrent clairement l'écart qui se trouve entre les objectifs mentionnés dans les directives officielles et la conception de cette modalité d'évaluation. En effet, le long des trois épreuves, la taille des textes support choisis varie entre dix et une centaine de mots tout en passant par des textes d'une vingtaine, trentaine et jusqu'à une soixantaine de mots. Concevoir un texte de cette taille surtout au début de l'année où l'apprenant vient d'entamer un nouvel apprentissage, ne permet en aucun cas le respect de la progression des lettres et des sons programmés officiellement ce qui se répercute sur la qualité de déchiffrement du support si ce n'est sur la capacité de déchiffrer elle-même.

Tous les programmes conçus optent pour des thématiques précises. Celles-ci permettent à l'apprenant l'appropriation d'une somme de lexique d'autant plus que les mots appris au cours de l'activité orale, aident les apprenants à la lecture à travers la stratégie de la reconnaissance. Il s'agit pour les concepteurs des programmes, d'une «sensibilisation et d'une intégration phonétique» (document d'accompagnement des programmes de la deuxième année primaire 2003 :25). Aller à l'encontre de ce critère dans la conception des évaluations aggrave sans doute la qualité de déchiffrement, qui, dans un examen, met l'apprenant dans une situation de «panique» de par les exigences de la situation.

Douze textes supports sur soixante respectent la partie de la progression officielle relative à l'enseignement/apprentissage des lettres et des notions grammaticales correspondant à l'étape de l'évaluation en question ce qui équivaut à 7,2%. 31 textes c'est-à-dire l'équivalent de 18% correspondent plus ou moins à la progression en ce sens que soit ils contiennent des lettres que l'apprenant a étudié et d'autres non, soit que la progression des lettres est respectée contrairement à celle des notions grammaticales. Dans sept sujets, ce critère n'est pas du tout pris en considération. Ceci va clairement à l'encontre des principes didactiques selon lesquels il est impératif d'envisager des évaluations selon les contenus enseignés. Faute de cela, l'apprenant est induit à l'erreur, piégé voire sévèrement et inutilement «sanctionné».

Il est évident que dans une évaluation qui prend la forme d'une étude de texte, les consignes doivent être en étroite relation avec le support du moment que l'on procède à une exploitation de ses unités linguistiques et lexicales. Notre étude a montré que dans sept sujets,

les questions sont en totale inadéquation avec le texte support. Même si ce chiffre constitue uniquement 4,2% du total des évaluations, il reste quand –même significatif et n’a pas lieu d’être. D’autre part, même si les consignes de 25 sujets sont en adéquation avec le texte support, celles de 29 autres le sont plus ou moins. Cela veut dire que les concepteurs ne puisent pas toutes les questions dans le texte support. En effet, il a été remarqué qu’à part les questions de compréhension, les consignes relatives aux points de langue, qu’elles soient des transformations, des analyses ou des exercices de remplacement sont données à partir d’énoncés qui n’ont aucune relation avec le texte de départ dans la quasi-totalité des sujets de l’échantillon.

Avec des consignes dont le nombre varie entre quatre et douze dans l’ensemble des évaluations de notre échantillon, 39 évaluations ce qui équivaut à 23,4% semblent adéquates avec le temps alloué officiellement à l’épreuve et qui ne dépasse pas 45 minutes bien que six seulement appartiennent au premier trimestre qui, rappelons-le, constitue la phase du début de l’apprentissage. 26 épreuves c’est-à-dire 15,6% de l’ensemble des évaluations ne sont pas du tout adéquates avec les quarante-cinq minutes de l’examen dont 10 appartiennent au premier trimestre. Enfin, cinq épreuves sont plus ou moins adéquates avec le temps alloué à l’examen. Par «plus ou moins», nous entendons que soit l’épreuve ne contient pas un grand nombre de consignes, soit que malgré la multiplicité des consignes, les difficultés à résoudre ne sont pas très importantes.

Conclusion

Cette étude a montré que l’intérêt des concepteurs de ce type d’évaluation est focalisé sur les grands axes méthodologiques de l’étude de texte en ce sens qu’ils présentent un texte suivi de questions mais tout en négligeant plusieurs critères aussi bien importants qu’indispensables.

D’abord, la conception des textes où leur choix ne tient pas compte du bagage linguistique des apprenants limité à ce stade de l’apprentissage ; ce qui fait penser que le texte ou le sujet en entier est lu par l’enseignant. Une attitude qui, à notre avis, ne permet pas un climat de travail favorable pour un examen ne pouvant pas prendre en considération le rythme des apprenants aussi bien rapides que longs du moment que l’enseignant ne pourra lire et expliquer une nouvelle consigne sauf si tous les apprenants terminent l’activité en cours.

Selon le document d’accompagnement du programme de français du cycle primaire (2016 :7), les notions grammaticales sont enseignées à travers des activités orales de compréhension et d’expression où il s’agit juste d’identifier et de fixer des structures en fonction des besoins langagiers quotidiens de l’apprenant, d’autant plus que la conjugaison des verbes est enseignée oralement aussi selon les directives officielles. La thématique des textes quant à elle, est juste à découvrir selon des indices puisés dans le support même (Ibid). Tout cela rend forcément inutile d’imposer à l’apprenant des exercices de transformation grammaticale, de conjugaison et même de compréhension à l’écrit. Une évaluation que l’on peut remplacer par des activités orales comme la dictée pour le contrôle de l’assimilation du code écrit dont lettres et sons ainsi que des activités de dramatisation afin d’évaluer la qualité de fixation des différentes structures programmées. Cela reste dans la perspective des objectifs officiels d’un côté, et en harmonisation avec le volume horaire «trop limité» d’un autre.

Notes

1- Altet marguerite, millien Edwige : module évaluation des apprentissages scolaires, 20 janvier 2014

2- Boissardpaul «Boissardpaul,»l’évaluation formative : un outil de progression», Revue synergies FranceN°1023/02/2016

3- Rebinguetmichel : l’évaluation à l’école primaire (2005) consulté le 10 octobre 2021

4- (Ibid)

5- Ministère de l’éducation nationale : «plans annuels de français troisième année primaire» septembre 2018 ,p7-8

«document d’accompagnement du programme de français de la 2^{ème} année 2003p6, de la troisième année 2003p4

6- Document d’accompagnement de la troisième année, 2003

7- Manuel de la troisième année primaire 2017-2018 p 7.....14

8- Plan annuel de français ,troisième année 2008 p 28

9- Ibid p 33

10- Tardieu Claire, la didactique des langues en quatre mots clés : communication, culture, méthodologie, évaluation. Avril 2008 France ED ellipses p191

11- Ibid p208

12-Ibid

13-Ibid

14-Leclerc Marie-Josée : «l’évaluation :un élément crucial du processus apprentissage» ,2015

15-Tardieu Claire p 199....208

16-VIADERMarianne : neuf règles à suivre pour concevoir un bon examen,2021

17-Ibid

18-Ibid

1- Manil va à l’école

2 - Une carte d’invitation à un anniversaire

3- Les activités de la classe

4- Le conte de blanche neige

5 - La famille de Mounir

6- Dialogue de présentation entre deux élèves

7 - L’activité scolaire du mardi

8 - Les vacances

9 - Dans la voiture

10 - le verger de grand- père

11 - le petitsami se présente

12 - la petite Maram se présente

13 - La nuit

14 - Le mouton

15 - Anis le peintre

Bibliographie

Livres

- Medjahedleila, Ferhat moulood et al : livre de français, troisième année primaire. 2017-2018 office national des publications scolaires

- Tardieu claire : la didactique des langues en quatre mots clés : communication, culture, méthodologie, évaluation. Avril 2008 France ED ellipses

Articles en ligne :

- Altetmarguerit, millien Edwige : module évaluation des apprentissages scolaires 20 - janvier 2014
URL

- Boissardpaule,»l’évaluation formative : un outil de progression», Revue synergies FranceN°1023/02/2016 URL :<http://journalsopenedition.org/ries/3270>

- Leclerc Marie-Josée : «l’évaluation:un élément crucial du processus apprentissage»

URL: <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/06/evaluation-apprentissage/> 2015

- Ministère de l’éducation nationale : «plans annuels de français troisième année primaire» septembre 2018

- Ministère de l’éducation nationale :»document d’accompagnement du programme de français»

URL <https://www.education.gov.dz/wp-content/uploads/2015/04/Doc-Fr-Pr-2016.pdf>

- Rebinguetmichel : l’évaluation à l’école primaire (2005) URL <https://sections.se-uns.org/06/IG/pdf/nevaZAP.pdf> consulté le 10 octobre 2021

- VIADERMarianne : neuf règles à suivre pour concevoir un bon examen

URL <https://culture-fle.de/9-conseils-pour-concevoir-un-bon-examen/2021>